



# Assemblée générale

Distr. générale  
5 décembre 2001  
Français  
Original: espagnol

---

## Cinquante-sixième session

Point 120 de l'ordre du jour

### **Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes**

#### **Rapport de la Cinquième Commission**

*Rapporteur* : M. Santiago **Wins** (Uruguay)

## **I. Introduction**

1. À sa 3e séance plénière, le 19 septembre 2001, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-sixième session, et de renvoyer à la Cinquième Commission, la question intitulée :

« Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes :

- a) Opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- b) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ».

2. La Cinquième Commission a examiné la question à ses 15e, 16e et 28e séances, les 22 et 23 octobre et le 19 novembre 2001. Les déclarations et observations des représentants qui ont pris la parole durant l'examen de la question sont consignées dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.5/56/SR.15, 16 et 28).

3. Pour l'examen de la question, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :

- a) États financiers vérifiés et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour l'année terminée le 31 décembre 2000<sup>1</sup>;

---

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 5E (E/56/5/Add.5).



b) Second rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 (A/56/66);

c) Second rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes concernant les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 (A/56/66/Add.1);

d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur la suite donnée à ses recommandations (A/56/132);

e) Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/56/436);

4. À la 15e séance, le 22 octobre, le Directeur des opérations de vérifications externes, Président du Comité des opérations de vérification des comptes des Philippines et Président du Comité des commissaires aux comptes, a présenté le rapport du Comité (A/C.5/56/SR.15).

## **II. Examen du projet de résolution A/C.5/56/L.6**

5. À la 28e séance, le 19 novembre, le représentant de l'Égypte et coordonnateur des consultations officieuses sur la question a présenté, au nom du Président, un projet de résolution intitulé « Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapport du Comité des commissaires aux comptes » (A/C.5/56/L.6).

6. À la même séance, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/56/L.6 sans le mettre aux voix (voir par. 7).

## **III. Recommandation de la Cinquième Commission**

7. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

### **Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant examiné,* pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000, les états financiers vérifiés et le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés<sup>2</sup>, le rapport du Comité sur la suite donnée à ses recommandations<sup>3</sup>, le second rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations du Comité sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies et de ses fonds et

---

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 5E (A/56/5/Add.5).

<sup>3</sup> A/56/132, annexe, appendice.

programmes pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999<sup>4</sup>, ainsi que le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>5</sup>,

1. *Accepte* le rapport financier et les états financiers vérifiés ainsi que le rapport et l'opinion du Comité des commissaires aux comptes concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2000<sup>2</sup>;

2. *Souscrit* aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport<sup>6</sup> ainsi qu'aux recommandations et conclusions figurant dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>5</sup>;

3. *Accueille avec satisfaction* le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes<sup>4</sup> et le rapport du Comité sur la suite donnée à ses recommandations<sup>3</sup>;

4. *Prie* les organisations dont les comptes sont vérifiés de prendre toutes les mesures nécessaires pour appliquer sans retard les recommandations du Comité des commissaires aux comptes auxquelles il n'a pas encore été donné suite;

5. *Prend note avec préoccupation* de l'opinion assortie de réserves concernant les états financiers du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et prie les organisations dont les comptes sont vérifiés de coopérer pleinement avec le Comité des commissaires aux comptes et de présenter en temps voulu tous les renseignements et documents requis de façon à éviter de semblables réserves à l'avenir.

---

<sup>4</sup> A/56/66 et Add.1.

<sup>5</sup> A/56/436.

<sup>6</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session, Supplément No 5E* (A/56/5/Add.5), chap. I.